



## **À TITRE INFORMATIF**

Si une situation exceptionnelle ou d'urgence se produisait, la direction pourrait vous informer via un communiqué se trouvant sur le site de l'école Mgr Charbonneau. Bien entendu, selon le moment et le contexte, il pourrait être impossible d'accéder à un système pour inscrire l'information sur le site de l'école (ex : incendie).

Il est important de préciser que la direction générale peut aussi utiliser le site de la commission scolaire (CSCV) afin de diffuser des informations.

N'hésitez pas à vous référer au site de Mgr Charbonneau et de la CSCV.

Charles Morin  
Directeur Mgr Charbonneau